



Philippe  
GUITTET

# Voter SNPDEN, c'est se prononcer pour un syndicat, efficace, solidaire et innovant

En 2000-2001, une action initiée par le SNPDEN et menée avec les personnels de direction, a permis d'aboutir à un protocole d'accord. Ce texte, signé par le seul SNPDEN, a profondément transformé notre fonction, par la définition d'un référentiel de métier, par la lettre de mission, préalable à la remise en cause des pratiques autoritaires d'une hiérarchie qui n'avait pas pris la mesure de l'autonomie de l'établissement, par une évaluation et une formation renouvelées.

Sans ces avancées sur le métier, nous n'aurions pas pu prétendre à un statut de corps unique de personnels de direction, accélérant et favorisant les promotions, à des améliorations substantielles du classement des établissements. A l'époque, seulement un peu plus de 10 personnels issus du corps des certifiés pouvaient alors espérer prétendre à la hors classe. Depuis, en 8 ans, nous avons obtenu près de 2 500 promotions à la hors classe et plus de 7 000 à la première classe! Où en seraient les personnels de direction, si comme certains, le SNPDEN avait refusé de signer le protocole?

Depuis cette période, c'est en mobilisant les personnels de direction dans une manifestation massive à Paris en novembre 2006 que le SNPDEN a permis de négocier, puis de signer, une charte de pilotage en janvier 2007, afin d'améliorer les conditions de travail, donner du sens à l'autonomie de l'établissement, et conforter les avancées statutaires. Seule cette manifestation a permis d'ouvrir des négociations qui, jusque là, piétinaient dans des réunions sans lendemain.

## VOTER SNPDEN :

- C'est renforcer l'organisation qui, face aux contraintes et injonctions des autorités hiérarchiques, face aux nouvelles pressions de certains représentants des collectivités territoriales, sait imposer la solidarité syndicale, par son action collective, et par le soutien individuel à chaque personnel qui le sollicite.
- C'est défendre la conception d'un syndicalisme au service de tous les personnels de direction, en capacité de relayer leurs préoccupations individuelles et collectives en temps réel.

- C'est revendiquer, pour chaque EPLE une équipe de direction complète, dotée des moyens de ses responsabilités, et notamment d'un pôle administratif. Sans les collaborateurs nécessaires pour assurer toutes les missions de l'EPLE, le relevé de conclusions et la charte de pilotage pourraient difficilement être mis en œuvre, l'autonomie serait rendue malaisée et nos conditions de travail continueraient de se dégrader. Pour cela, il est nécessaire d'engager en parallèle un processus de requalification des emplois et de formation pour les personnels administratifs.
- C'est valoriser l'équipe de direction et une approche responsable du métier. Notre temps de travail, par exemple, ne peut pas être assimilé aux périodes d'ouverture et de fermeture de l'établissement. Par décret, son organisation doit être fixée de manière autonome par l'équipe de direction, en étant opposable aux autorités hiérarchiques. Tout dépassement de ce temps doit se traduire par un compte épargne temps ou une rémunération annexe.
- C'est, dans la logique de la lettre de mission, promouvoir une véritable présidence de L'EPLE, parce que les personnels de direction sont les mieux placés pour faire valoir les objectifs de l'État régulateur, et ceux des collectivités, dans le cadre d'une responsabilité confortée de l'établissement.
- C'est développer une conception éducative du métier de personnel de direction, notamment par la présidence du conseil pédagogique.
- C'est revendiquer de manière responsable pour les personnels de direction sans mettre en péril la scolarité des élèves.
- C'est défendre un service public d'éducation qui permet la réussite de tous les élèves.
- C'est ratifier la participation active de notre métier à toutes les concertations sur les évolutions du système éducatif et conforter sa place au Conseil supérieur de l'éducation (CSE) et au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER), où le seul SNPDEN représente les personnels de direction.

...SUITE À LA PAGE 6

...SUITE DE L'ÉDITO PAGE 3...

### VOTER SNPDEN :

- C'est renforcer un syndicat fondé sur les valeurs de laïcité, d'égalité et de mixité dans l'école et la société. C'est soutenir l'activité du SNPDEN, seul syndicat de personnels de direction français, présent dans *l'Internationale de l'Éducation*, qui a permis la prise en charge de la problématique de l'encadrement dans l'éducation à l'échelle internationale.
- C'est s'appuyer sur une fédération, l'UNSA-Éducation, représentative au Comité technique paritaire ministériel (CTPM) de l'Éducation nationale et dans la fonction publique d'État. Dans ce contexte, le SNPDEN participe à tous les débats statutaires de notre ministère et s'implique de manière critique dans le débat en cours sur la première grande réforme du statut de la fonction publique depuis 1946. L'organisation en filières et en métiers, que personne ne conteste, va en tout état de cause profondément modifier son organisation. C'est dans ce cadre que nous pourrions promouvoir un statut rénové de personnels de direction.
- C'est défendre un syndicalisme de personnels de direction, solidaire avec tous les personnels de l'enseignement public, mais non inféodé au syndicalisme enseignant.
- C'est exiger, pour les chefs comme pour les adjoints, de nouvelles progressions statutaires, dont l'accès à l'indice terminal de l'échelle B, ainsi qu'une évaluation contradictoire, plus juste, plus transparente, qui donne sa place au mérite personnel et non « *aux performances* » de l'établissement et permet de faciliter les promotions et les mutations.

D'ores et déjà, sur la demande du SNPDEN, Philippe Court, directeur de cabinet du ministre, a annoncé au SNPDEN, le 22 septembre, l'ouverture de discussions sur ce dossier. En tout état de cause, nous revendiquerons pour maintenir un différentiel substantiel avec les enseignants.

### VOTER SNPDEN :

- C'est élire des commissaires paritaires nationaux et académiques engagés, expérimentés, pour accompagner, défendre, écouter chacun d'entre nous tout au long de sa carrière.
- C'est défendre et garantir l'unité d'une force collective qui fait entendre la voix des personnels de direction. Sans un syndicat très majoritaire dans la profession, de nombreux responsables se feraient un plaisir de la bâillonner.

**VOTER SNPDEN,  
C'EST AGIR DES MAINTENANT**

***Le vote se fait par correspondance dès réception du matériel de vote, car il doit arriver par voie postale pour le 9 décembre.***